

RCS : TOULON Code greffe : 8305

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2014 B 00855 Numéro SIREN : 800 655 086 Nom ou dénomination : A S E

Ce dépôt a été enregistré le 30/03/2023 sous le numéro de dépôt P2023/000011

REPUBLIQUE FRANÇAISE
AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS
TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULON

ORDONNANCE

Nous, Patrick ROMAGNOLI, Président du tribunal de commerce de Toulon,

Vu la requête qui précède et les moyens exposés par :

La SAS A S E 34 route Du Fort Coudon 83160 LA VALETTE-DU-VAR RCS Toulon 800 655 086

tendant à voir proroger le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 30/06/2022

Vu les articles L. 223-26, L. 241-5, R. 123-111, R 223-18-1 et R. 210-19 du Code de Commerce,

PROROGEONS jusqu'au 30/04/2023

le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2022 de La SAS A S E 34 route Du Fort Coudon 83160 LA VALETTE-DU-VAR RCS Toulon 800 655 086 ;

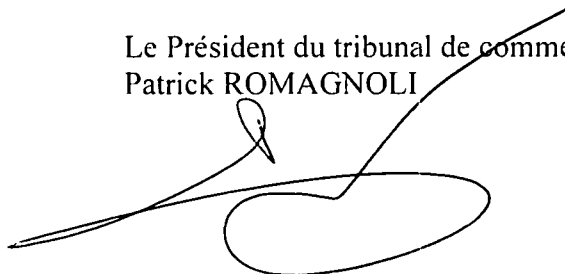
LAISSONS les dépens dans lesquels seront compris les frais de greffe, liquidés selon le tarif en vigueur, à la charge de la partie requérante.

Fait à Toulon, le 23/03/2023

Le commis-greffier,
PERELLO-BONNO Arna



Le Président du tribunal de commerce
Patrick ROMAGNOLI



Frais de greffe de la présente ordonnance : 33.34 € TTC (22.87 € HT – 4.57 € TVA – 5.9 € débours)

Pour expédition certifiée conforme à l'original





**REQUETE EN VUE D'OBTENIR UNE PROROGATION DU DELAI DE
REUNION DE L'ASSEMBLEE CHARGEE D'APPROUVER LES COMPTES
DE L'EXERCICE.**

Je soussignée Laïla ALLOU,

agissant en qualité de Présidente de la société A.S.E, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital social de 100000 €, dont le siège social est situé au 34 RTE DU FORT COUDON 83160 LA VALETTE-DU-VAR, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulon sous le numéro 800 655 086,

A l'honneur de vous exposer :

- que la société a, conformément à ses statuts, clôturé son exercice social le 30/06/2022, qu'elle devrait donc réunir son assemblée chargée d'approuver les comptes de l'exercice au plus tard le 31/12/2022
- que, toutefois, l'assemblée ne pourra pas se tenir dans les délais légaux, en raison de difficultés comptables rencontrées dans l'établissement de ses comptes aboutissant à l'impossibilité d'arrêter les comptes de l'exercice clos le 30/06/2022 dans les délais habituels.

Qu'en conséquence,

La requérante sollicite qu'il vous plaise, Monsieur le Président, de proroger jusqu'au 30/04/2023 le délai de réunion de l'assemblée chargée d'approuver les comptes de l'exercice.

Le 15/12/2022, à Paris,
Laïla ALLOU,
Présidente